

En guise de préface à un livre sur l'assurance contre l'incendie au Canada

Gérard Parizeau

Volume 28, Number 1, 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103382ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103382ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Parizeau, G. (1960). En guise de préface à un livre sur l'assurance contre l'incendie au Canada. *Assurances*, 28(1), 23–26.
<https://doi.org/10.7202/1103382ar>

En guise de préface à un livre sur l'assurance contre l'incendie au Canada

par

GÉRARD PARIZEAU

23

Il y a vingt-cinq ans paraissait aux Éditions Albert Lévêque « L'assurance contre l'incendie au Canada ». En voici une deuxième édition, revue et considérablement augmentée. Si le plan est le même, nous avons constaté la nécessité de refaire notre travail en tenant compte pour le mettre à jour de ce qui s'est fait depuis quelques années. Il s'agit d'un livre presque entièrement nouveau. La base est restée la même, toutefois, si les chiffres, les dates ont changé et si, dans certains cas, la pratique a évolué. L'assurance contre l'incendie est une curieuse chose. Née vers le dix-septième siècle, elle a vécu de certaines règles, établies lentement, péniblement, dictées souvent par l'expérience, plus que par le raisonnement. Ce qui a servi à une génération a été recueilli par la génération suivante, qui a cru aux vertus éprouvées du précédent, comme les mêmes recettes se transmettent d'une génération à l'autre, de la mère à la fille. Dire que tout cela était excellent serait exagéré, mais le cadre existait et, comme il était solide, les affaires se faisaient à l'intérieur avec des résultats assez bons pour qu'on ne songe pas trop à le modifier. L'assurance est un des domaines où la curiosité, la recherche, les rêveurs ont eu la moindre place. Et ainsi, à travers les siècles, s'est établie une pratique curieuse, pas toujours logique, mais tenant assez bien compte dans l'ensemble de certaines règles, de certaines lois comme celle des grands nombres. C'est peut-être un des milieux où le pragmatisme s'est le plus solidement installé. Venue des origines

mêmes, une certaine manière de faire a ainsi bravé le temps. Elle a conservé ses positions dans un milieu en constante évolution, qui a connu la révolution industrielle et l'extraordinaire progrès scientifique qui, au XXe siècle, a donné la grande industrie, le téléphone, l'automobile, l'avion, la télévision. Pour atteindre à ces étonnants progrès matériels, il a fallu que le cerveau humain cherche, imagine, trouve des idées, des procédés différents, des utilisations nouvelles. Or, 24 tandis qu'en un siècle tout cela se produisait ailleurs, l'assurance contre l'incendie s'arc-boutait dans un immobilisme méritoire et superbe, mais qui préparait des problèmes à la taille des réactions premières. Sous la poussée de la pratique américaine, tout cela se mit à bouger il y a une dizaine d'années, un peu comme se produit la débâcle au printemps dans nos rivières. Et c'est ainsi que dans le courant impétueux furent entraînées quelques-unes des manières anciennes de procéder. Ce qui paraissait impossible devint faisable sous le poids de jeunes couches vigoureuses. Les gardiens du passé frémirent, hésitèrent, puis cédèrent, entraînés par une force irrésistible venue de la côte du Pacifique et de la plaine immense où les règles ne sont pas immuables, habitué que l'on est aux excès de la nature. Ce fut une curieuse lutte entre les tenants de la pratique anglaise, avec ses qualités et ses vertus victoriennes de stabilité, et la fougue américaine. Tout ne disparut pas dans l'édifice ancien. Si les fenêtres volèrent en éclats, elles furent remplacées par d'autres et l'on procéda à un réaménagement des lieux, un peu comme celui que fait la nouvelle génération dans un cadre où elle remplace l'autre. C'est en partie cela que nous nous sommes efforcés de présenter au lecteur. S'il veut réfléchir, il conviendra avec nous que si l'aspect de l'édifice est nouveau, il reste suffisamment de l'ancien pour ne pas conclure à une révolution, mais simplement à une évolution. Personnellement, même si nous nous sentons un peu bousculé dans nos habitudes, dans notre con-

naissance du sujet, nous accueillons toutes ces modifications avec beaucoup d'intérêt. Même si l'allure du mouvement pose de sérieux problèmes d'adaptation, nous souhaitons que l'évolution s'accélère dans certains domaines, comme la tarification. Si l'on a fait des progrès sensibles dans l'adaptation de la pratique aux besoins du public — ce qui est sain — il ne semble pas qu'on ait agi avec la même largeur de vues dans d'autres domaines comme celui de la tarification. Il faudra se décider avant longtemps à procéder autrement, à étudier d'autres méthodes de détermination et de répartition des coûts. Ailleurs, dans l'assurance sur la vie ou dans l'assurance automobile, on cherche des manières différentes d'aborder le problème. Pourquoi ne ferait-on pas pour l'assurance contre l'incendie le même effort de recherche et d'adaptation que dans la grande industrie, par exemple ? Celle-ci a des laboratoires, des équipes de chercheurs qui ont à leur disposition de puissants moyens d'action. Pourquoi l'assurance contre l'incendie, qui dispose d'un revenu considérable, ne ferait-elle pas un effort similaire, au lieu de se contenter de majorer ou de diminuer ses tarifs d'un pourcentage variable suivant l'humeur ou les réflexes de comités qui s'appuient, nous le craignons, sur des moyens statistiques et des méthodes de contrôle insuffisants. Tout cela coûte bien cher à une époque de rendement décroissant, nous dira-t-on peut-être. D'accord, mais en s'exprimant ainsi, nous craignons qu'on reste dans l'esprit qui, pendant longtemps, a empêché l'évolution normale, intelligente, bien étudiée d'une industrie puissante, riche, profitable dans l'ensemble lorsqu'elle ne se laisse pas conduire par des éléments qui créent des problèmes dont la correction est d'autant plus coûteuse et grave qu'à un moment on laisse libre cours à la concurrence aveugle.

Qu'on ne croit pas que nous critiquions pour le plaisir de dire des choses désagréables. Le lecteur en jugera s'il a la patience de lire notre livre. Il verra combien est étonnante

de solidité, de cohésion dans son manque de cohérence, cette industrie vieille de près de trois siècles, indispensable dans un milieu économique extrêmement exposé, mais qui pour durer devrait corriger périodiquement ses méthodes, si elle veut s'adapter à des besoins nouveaux, tout en gardant l'essentiel: condition première de sa stabilité, de sa résistance aux crises, de son aptitude à rendre au public les services qu'il en attend et qui sont, après tout, sa seule justification.

26 Si l'on songe à cela, on nous pardonnera certains jugements un peu rudes, certaines opinions qu'on trouvera irrespectueuses, injustes peut-être. En nous exprimant ainsi, nous avons pensé à l'intérêt commun, en dehors de tout intérêt personnel. Et c'est par là que nous voulons terminer ce travail, commencé dans l'enthousiasme et repris dans un désir de faire mieux, plus précis, plus adapté, plus complet. Puisse nous avoir convaincu le lecteur — praticien ou non — que l'assurance contre l'incendie est un domaine bien curieux, digne d'être étudié dans sa forme actuelle, avec les défauts et les qualités qui ont fait d'elle un des facteurs les plus utiles de la vie économique moderne, où le risque n'a pas disparu si l'on est parvenu à le circonscrire partiellement.